

## Conseil d'école n° 3 du vendredi 17 juin 2016

### **1. Bilan des effectifs.**

Effectifs actuels :

PS-MS : 18 PS et 6 MS → 24

MS-GS : 9 MS et 14 GS → 23

CP → 22

CE1-CE2 : 21 CE1 et 6 CE2 → 27

CE2-CM1 : 13 CE2-13 CM1 → 26

CM1-CM2 : 9 CM1 et 16 CM2 → 25

Ce qui nous donne un effectif total sur l'école de 47 maternelles et 100 élémentaires soit 147 élèves.

Effectifs de l'année 2016-2017

Ce sont les effectifs que nous avons actuellement avec les enfants réellement inscrits, soit à l'école, soit qui sont au moins passés à la mairie. Il y a de fortes chances pour qu'il y ait des inscriptions supplémentaires et que ces chiffres augmentent.

Les voici par niveau : les effectifs étant susceptibles de changer, nous ne donnerons pas la structure de l'école pour l'année prochaine, nous attendrons le dernier moment pour la donner (rentrée 2016) car nous risquerions de donner des informations qui seront totalement différentes après les vacances.

De plus, nous n'avons pas obtenu d'ouverture définitive en juin, cette ouverture reste conditionnelle jusqu'à la rentrée de septembre où nous saurons si nous l'obtenons ou non.

Pour le moment sont inscrits :

20 PS

22 MS

18 GS

14 CP

23 CE1

23 CE2

18 CM1

23 CM2.

Ce qui nous donne un effectif total de 60 maternelles et 101 élèves d'élémentaires soit 161 élèves en tout.

Mme Bourdier : *J'ai retenu sur le quota mairie 4 familles pour les logements sociaux dont 2 CM1. Si ouverture en septembre, il faudra que j'achète du matériel.*

M. Langlet : Le problème ce sont les effectifs dans les classes, une ouverture serait bien.

Parents d'élèves : Pensez-vous qu'il y aura une ouverture en septembre ? Que pouvons-nous faire pour aider ?

M.Langlet explique qu'on n'est pas à un ou deux enfants près pour l'ouverture.

Mme Bourdier explique que par rapport au profil Nexity, il y a un déficit de 8 à 10 enfants. Une des familles concernées reste à l'école de Bailly Romainvilliers. Mme Razia a dit qu'elle regarderait au mois d'août pour les inscriptions.

M. Langlet répète qu'on n'est pas à un enfant ou deux près. Mme Bourdier répond qu'on ne parle pas de un ou deux enfants mais d'une quinzaine. Les familles auront les clefs de leur logement courant juillet.

M. Langlet explique qu'on ne travaille pas sur des prévisions mais sur des chiffres.

## **2. Equipe enseignante de l'année 2016-2017**

Mme Gentil explique que cette année, elle effectuait un intérim de direction, ce qui veut dire que le poste de direction n'avait pas été pourvu et qu'elle a accepté de le prendre en charge pour l'année. Même si elle ne regrette pas du tout ce choix et a passé une année agréable en tant que directrice, elle explique qu'elle a décidé de ne pas continuer l'année prochaine.

Mme Gentil reprend donc son poste d'adjointe en élémentaire.

Elle tient à remercier l'équipe municipale, l'association de parents d'élèves et ses collègues d'avoir aidé l'école et de l'avoir aidée tout au long de l'année et de lui avoir permis de passer une année de direction sereine et sans histoire.

Elle laisse donc sa place à M. Jordan, qui prendra la direction de l'école à la rentrée.

Pour le reste de l'équipe enseignante, nous perdons malheureusement Mme Guyader, enseignante de CE2-CM1 et Mme Andreux, décharge de direction. En revanche tout le reste de l'équipe reste sur l'école.

En ce qui concerne la liste des fournitures scolaires, encore une fois cela a été compliqué pour nous de nous organiser puisque nous ne connaissons pas la structure de l'école à la rentrée.

Nous allons donc nous réunir entre nous pour nous mettre d'accord par niveau pour les fournitures scolaires et nous tiendrons les parents informés dès que cela sera fait, mais malheureusement cela ne pourra pas être fait avant la fin de l'année comme les représentants de parents l'auraient souhaité.

Mme Durand : *pouvez-vous nous envoyer la liste des fournitures ?*

Réponse directrice : *oui et on pourra également la mettre sur le site internet de la commune.*

Mme Legrand propose de le mettre également sur la page Facebook de l'association.

### **3. Bilan des exercices incendie / PPMS**

Nous avons fait un exercice incendie le 18 mars 2016 à 9h30.

Les enseignants étaient prévenus mais pas les enfants. La totalité de l'école s'est réunie sur le parking en 2 min 25 et a pu repartir (après appel des élèves) dans sa classe au bout de 2 min 47.

Un second exercice a été effectué le 10 juin 2016. Ni les enseignants ni les enfants n'ont été prévenus. Tout le monde s'est réuni sur le parking en 2 min 58 et a pu repartir dans sa classe (après appel) au bout de 3 min 19.

Cet exercice a eu lieu sur le temps du dortoir et de la récréation en élémentaire et des TAP, ce qui explique l'évacuation plus longue.

Pour cette évacuation nous avons noté deux petits problèmes : l'alarme s'entend mal dans la cour élémentaire ainsi que sur le city stade.

De plus, comme Mme Gentil l'a déjà expliqué à Mme Bourdier et à Mme Favier, les enfants de maternelle se sont retrouvés devant la grille côté élémentaire en même temps que les enfants des TAP. Les petits ont donc dû attendre que les plus grands passent avant de pouvoir passer eux-mêmes. Elle demande donc s'il serait possible, pour fluidifier les sorties en cas d'évacuations (PPMS ou incendie) que les enseignants de maternelle aient une clef du portail situé face à la cour des maternelles. Elle ne serait utilisée que pour ces cas.

Réponse Mme Bourdier : pas de souci pour la clé.

Nous avons également effectué un exercice évacuation PPMS (exercice qui consiste à imaginer un scénario dans lequel l'école est attaquée mais où les personnes présentes sur ce temps peuvent s'enfuir.)

A la demande d'un parent d'élève, Mme Gentil réexplique ce qu'est un PPMS : c'est un plan personnalisé de mise en sécurité utilisé en cas de tempête, problème nucléaire, attentats.

Nous avons déjà fait un exercice de confinement, là il s'agissait d'une évacuation.

Cet exercice s'est tenu le 4 mai 2016, de 9h30 à 10h30. Tout s'est très bien passé. Les enfants ont tous été évacués dans le calme et ont parcouru le chemin de l'école jusqu'à la salle des associations calmement et sans un bruit. Aucun souci particulier à signaler, les enfants ont même tous été particulièrement calmes.

L'exercice a soulevé quelques questions chez les élèves de M.Geynet, auxquelles il a répondu tout de suite.

Mme Bourdier explique que si un souci de ce type se produisait dans la réalité, il existe un stock tampon à la cantine, qui peut aussi être utilisé s'il y a trop de neige et que le traiteur ne peut pas venir.

#### **4. Bilan coopérative / présentation du bilan financier FCPE**

La tombola nous a coûté 869.8€ pour l'achat des kits tombola et nous a pour le moment rapporté 1549€. Le bénéfice retiré de la vente des billets est donc de 679.4€.

Nous avons actuellement 2006,81€ sur notre coopérative (*prise en compte de participation de sortie scolaire par les parents après le conseil d'école qui monte la coopérative à un total de 2210.81€*).

Grâce à cet argent, nous avons acheté les tickets et les lots pour la tombola, des albums et des fichiers pédagogiques en langues pour tous les cycles de l'élémentaire ainsi qu'un coin écoute en maternelle avec albums et CD et un livre d'arts visuels (pour tout l'élémentaire également).

Parole aux représentants de parents pour leur bilan.

**Mme Legrand** : Nos actions cette année : nous avons fait 4 ventes de crêpes, tartiflette, brioche, loto qui ont rapporté 2067,26€ auxquels nous pouvons ajouter les 900€ de l'ancienne association ce qui a permis d'acheter des sucettes à Noël, des livres pour la classe de CP, des œufs de Pâques, du matériel de sport pour 926,77€. Il nous reste 2000€ sur le compte pour une belle kermesse, louer un château gonflable, des poneys, acheter plein de lots.

Concernant la kermesse, Mme Legrand demande qui sera présent parmi les enseignants.

Tous les enseignants seront présents à un moment de la journée, même s'ils ne seront pas tous là du début à la fin de la kermesse. Ils tiendront le stand de remise des lots de tombola puis celui de remise des lots des jeux de la kermesse.

Le 11 septembre, l'association prévoit une brocante. Ils ont donc besoin de l'aide des parents volontaires.

**Mme Bourdier** : *Pour la brocante il faut assurer la sécurité.*

#### **5. Bilan des actions de l'année scolaire**

Actions menées :

Mme Gentil : Avant de parler des différentes actions, je souhaite remercier l'association de parents d'élèves pour leurs propres actions grâce auxquelles nous avons pu obtenir du matériel de sport ainsi que deux séries de livres pour la classe des CP.

Je remercie également Mme Bourdier grâce à qui la classe de CP a pu obtenir un bus gratuit pour aller visiter la caserne des pompiers.

J'en viens donc aux différentes actions :

- Une chasse aux œufs a été organisée par les parents d'élèves le 25 mars. Tous les enfants ont pu repartir avec des chocolats et étaient ravis !
- Cette période, les CM1-CM2 ont visité le musée de la grande guerre à Meaux et les CM2 ont pu visiter le collège de Crécy la Chapelle le lundi 23 mai.
- Les élèves de maternelle sont sortis au musée de la Seine et Marne le lundi 9 mai.

La visite s'est très bien passée et les enfants ont pu bénéficier de 2 ateliers. Un atelier sur la réutilisation de matériaux au sein du musée (à travers une histoire racontée par la personne chargée de cet atelier) et un atelier fabrication de tuiles. Chaque enfant est reparti avec sa tuile. Cette sortie a été entièrement prise en charge par la coopérative scolaire.

- Les élèves de CP et de CE1-CE2 sont allés au parc des Félines le mardi 7 juin et les élèves de CP ont visité la caserne des pompiers le mercredi 13 avril.
- Les classes du CE1 au CM2 ont pu bénéficier d'une animation faite par le SMITOM le vendredi 27 mai, qui les a beaucoup intéressés.
- Les CM1-CM2 ont eu une seconde animation aujourd'hui (le 17 juin). Retour très positif.
- Marc est intervenu en musique tous les vendredis de cette année et sera là le jour du spectacle mais il ne sera plus là l'année prochaine. Il sera remplacé par deux intervenantes en musique.
- Karim est intervenu en EPS tous les jours avec les élèves d'élémentaire.

#### Actions à venir :

- Les spectacles de l'école et des TAP se dérouleront le 25 juin.

On demandera aux enfants de venir à 9h15, à 9h pour les enfants du théâtre.

A 10h : spectacle de théâtre des TAP

10h30 : spectacle de l'école

11h30 : rappel des CM2 et remise des calculatrices

11h40 : exposition des œuvres des enfants

#### **Avant le repas, apéritif offert à tous par l'association des représentants de parents d'élèves.**

Un repas sera proposé par l'association de parents d'élèves, sur réservation et une kermesse aura lieu l'après-midi.

M. Langlet souligne que l'équipe de parents d'élèves est une équipe solide et la félicite.

En ce qui concerne la sécurité pendant la kermesse, toutes les classes seront fermées, nous ne laisseront l'accès qu'au couloir et dortoir maternelle.

Le dortoir ne sera accessible qu'aux parents organisateurs uniquement.

Il n'y aura qu'une seule entrée et une seule sortie et un stand sera mis proche de l'ouverture pour avoir vu sur les personnes qui passent.

Le château gonflable sera mis en place après le spectacle.

Les parents regarderont leurs enfants debout autour du city stade comme les années précédentes.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible d'avoir des barrières pour protéger l'accès à la scène pour éviter accidents.

Mme Bourdier répond que les barrières seront déposées avant le samedi. Les parents les installeront.

Les toilettes de la cour élémentaires ne seront pas accessibles pour limiter les déplacements à une seule zone de l'école. Seules celles proches de la cantine et côté maternelle seront ouvertes.

La table des lots de tombola sera en face des repas.

Il faudra reparler de l'organisation précise : buvette, repas et lots.

Mmes Bourdier et Favier valident cette organisation et n'ont rien à y ajouter.

- Le 30 juin, l'école organisera des Olympiades.

Les enfants s'affronteront lors de jeux toute la journée et pique-niqueront à l'école le midi. La cantine a déjà été annulée par Mme Gentil pour tous les enfants et les parents devront fournir un pique-nique à leurs enfants.

## **6. Organisation de l'année 2016-2017**

Horaires : Mme Gentil demande à Mme Bourdier si les horaires prévus lors du précédent conseil sont maintenus. Mme Bourdier répond que oui.

Les horaires seront donc :

Pour les maternelles :

Matin : 8h55-11h55

Après-midi : Lundis et jeudis : 13h30-15h    Mardis et vendredis : 13h30-16h30

Pour les élémentaires :

Matin : 9h-12h

Après-midi : Lundis et jeudis : 13h30-15h    Mardis et vendredis : 13h30-16h30

TAP prévus : parole à la mairie.

Mme Bourdier :

Ce sont mêmes que ceux donnés en mars :

Pour les maternelles : musique, expression corporelle, cirque, jardinage/cuisine (en alternance selon le temps), tennis, cirque, expression corporelle et Mme Francescon pourrait prendre en charge un atelier lecture de contes.

3 ateliers tournants de 45 min chacun. Pour 3 groupes de 14 enfants.

Mme Favier précise que les intervenants et animateurs sont deux à chaque fois, il peut donc y avoir des groupes de plus de 14 enfants.

Mme Favier : *on peut insérer deux mini récréations après la classe et entre les deux ateliers.*

Mme Francescon : *je pense que sinon l'enchaînement des activités sera trop lourd.*

Mme Bourdier explique que pour le cirque, il faut compter le temps de trajet jusqu'à la salle des associations donc le temps d'activité est déjà très court. Elle explique aussi que c'est le dernier essai pour tout le monde à la même heure pour contenter enseignants et parents. Elle veut, cette année continuer dans l'esprit de la loi, faire du qualitatif, de la valeur ajoutée et aimerait que tous les parents comprennent que ce n'est pas de la garderie mais de vraies activités auxquelles il faut aller de manière régulière.

Pour les élémentaires : il y a quatre groupes prévus et un cinquième en réserve.

Mme Bourdier a peur qu'il y ait moins d'élèves que cette année car tous les enfants finiront aux mêmes horaires. S'il n'y a pas assez d'élèves, ça ne passera pas financièrement. On ne pourra pas tourner sur tous les niveaux.

Les activités prévues :

CP-CE1 : danse en couple, magicien (deux magiciens jumeaux)

CE2 au CM2 : magie, jeux d'échecs et soit musique/sport ; espagnol/musique ou danse/atelier scientifique

Demande des parents : *y a-t-il des besoins au niveau des jeux de société pour le périscolaire ?*

Mme Bourdier : *on ne m'en a jamais parlé. On n'a jamais rien demandé. Il faudrait faire le tri et le bilan des jeux de société déjà présents. Il faudrait profiter des vacances pour le faire. Véronique doit faire une liste pour les fournitures manquantes.*

Parents d'élèves : *on veut bien en acheter, c'est notre rôle. Des parents en ont peut-être à donner.*

Etude dirigée : Mme Millcent sera en congé maternité et ne reprendra qu'en janvier 2017. Pour le moment, Mme Guyader, Mme Gentil et Mr Geynet se sont organisés pour la remplacer. En revanche, il faudra trouver une solution pour la rentrée : si la mairie ne trouve personne, il faudra voir en début d'année si des enseignants sont intéressés pour la faire.

ATSEM en maternelle pour 2016-2017 : Mme Bourdier dit qu'il y aura deux ATSEM à temps plein pour l'année prochaine.

## **7. Budget 2016-2017**

Demande de l'équipe à Mme Bourdier : *lors du dernier conseil vous nous aviez dit que vous essaieriez de nous laisser un budget équivalent à cette année, pouvez-vous nous le confirmer pour l'année prochaine ?*

→ C'est-à-dire : 32€ par élève, 3000€ pour des fichiers ou manuels et 2000€ de budget bus.

Mme Bourdier confirme le budget et dit que si tout le monde fait un effort, ça se passe bien.

Mme Gentil demande s'il serait possible de conserver une somme pour le mois de septembre, en prévision des nouveaux élèves qui risquent de s'inscrire pendant les vacances et après.

Mme Bourdier répond qu'on peut le diviser sans problème en deux, que c'est un budget en année civile.

Question de Mme Durand : *le nouveau mobilier pour l'ouverture sera-t-il sur le budget ?*

Réponse Mme Bourdier : *Non, bien sûr que non ! Ce sera en plus.*

M. Langlet revient sur l'ouverture et explique qu'il faudrait envoyer une lettre à Mme Razia, stipulant que Mme Bourdier s'engage à accueillir tant de personnes dans l'année.

Mme Bourdier rappelle que Mme Razia a tous les chiffres, qu'elle les a fait passer à ses supérieurs, qu'elle sait que le PLU a été approuvé en 2014 ce qui a fait qu'il y a eu des divisions de terrains (et donc de nouveaux arrivants sur la commune). Mme Gentil insiste sur le fait que Mme Razia est au courant de la situation, qu'elle lui a elle-même communiqué ses chiffres et qu'elle sait que Mme Bourdier lui a également communiqué les siens.

## **8. Travaux mairie**

Bilan des travaux déjà effectués → parole à la mairie :

Dans l'année, la toiture au-dessus de la classe de Mme Gentil a été réparée.

Les canalisations des toilettes ont été refaites, chaque toilette a un dérouleur et un rouleau de papier toilette (plus de dérouleur commun à l'extérieur, ce qui devrait permettre moins de gâchis de papier).

Questions des parents :

*Les enfants reviennent de l'école avec les mains sales. Serait-il possible de refaire un point sur le lavage des mains avec l'infirmière scolaire ?* demande Mme Legrand.

Mme Gentil répond que cela peut être envisagé l'année prochaine mais qu'il faut également que chaque parent rappelle à ses enfants de se laver les mains régulièrement si ce n'est pas fait, ces rappels étant déjà faits par les enseignants et le personnel communal.



Les parents expliquent que se laver les mains uniquement à l'eau froide, c'est un problème en hiver. Mme Bourdier répond qu'on lui a demandé de retirer les chauffe-eaux pour éviter la légionellose.

Mme Gentil et Mme Francescon disent à Mme Legrand qu'elle peut rassurer les parents des maternelles, ils se sont lavés les mains sans aucun problème en été comme en hiver.

Les parents signalent une fuite du préau. Mme Bourdier répond que théoriquement Pierre et Laurent doivent glisser une tôle de zinc au niveau de la jonction entre la toiture et le préau. Donc c'est en attente.

Question ajoutée exceptionnellement au conseil d'école :

De qui sera constituée la commission électorale lors des élections de l'année prochaine et quelle sera la date des élections ?

La date sera imposée, nous ne la connaissons pas encore.

Normalement, la commission électorale sera composée de Mme Durand, M. Jordan, Mme Gentil et un parent d'élève supplémentaire.